



Les nouvelles générations sont-elles solidaires des péchés de leurs pères?

Certaines pratiques de relation d'aide ou certains discours politiques mettent l'accent sur l'importance de se repentir pour les péchés de ses aïeux. Emile Nicole, professeur d'Ancien Testament à la Faculté libre de théologie évangélique de Vaux-sur-Seine, invite à une lecture attentive du donné biblique. Sans conteste, la Bible est traversée par un mouvement de personnalisation de la faute et par une mise en avant progressive de l'importance de la responsabilité individuelle face au péché. Une perspective bien éloignée de ceux qui invitent à investiguer le passé de parents pour y entrevoir des liens domageables à la vie spirituelle!

Le deuxième commandement du Décalogue interdit le culte des images. Il est assorti d'une menace impressionnante. Le Seigneur se présente comme le Dieu jaloux «visitant» la faute des pères sur les enfants jusqu'à la troisième et à la quatrième génération de ceux qui le haïssent (Ex 20.5 et Dt 5.9). La menace est cependant immédiatement suivie d'une promesse, plus impressionnante encore, qui étend jusqu'à mille générations la bonté du Seigneur pour ceux qui l'aiment et lui obéissent. Un simple calcul ($1000 \times 25 \text{ ans} = 25'000 \text{ ans}$) montre à quel point la durée dépasse la mémoire humaine!

Cette déclaration contrastée réapparaît deux fois dans le Pentateuque. Elle accompagne la révélation exceptionnelle accordée à Moïse qui demandait à voir la gloire de Dieu (Ex 34.7). Quelque temps plus tard, Moïse en use pour

implorer le pardon de Dieu en faveur de son peuple à un moment crucial: découragé par le rapport des espions, le peuple refusait d'entreprendre la conquête du pays de Canaan (Nb 14.18). Dans les deux cas la partie positive s'enrichit de la compassion du Seigneur et de son pardon, alors que le Décalogue évoquait seulement sa bienveillance ou sa fidélité. On remarquera aussi que l'ordre est inversé, le pardon et la bienveillance viennent en tête et la sévérité en contrepoint: «*Mais qui ne tient pas le coupable pour innocent...*»

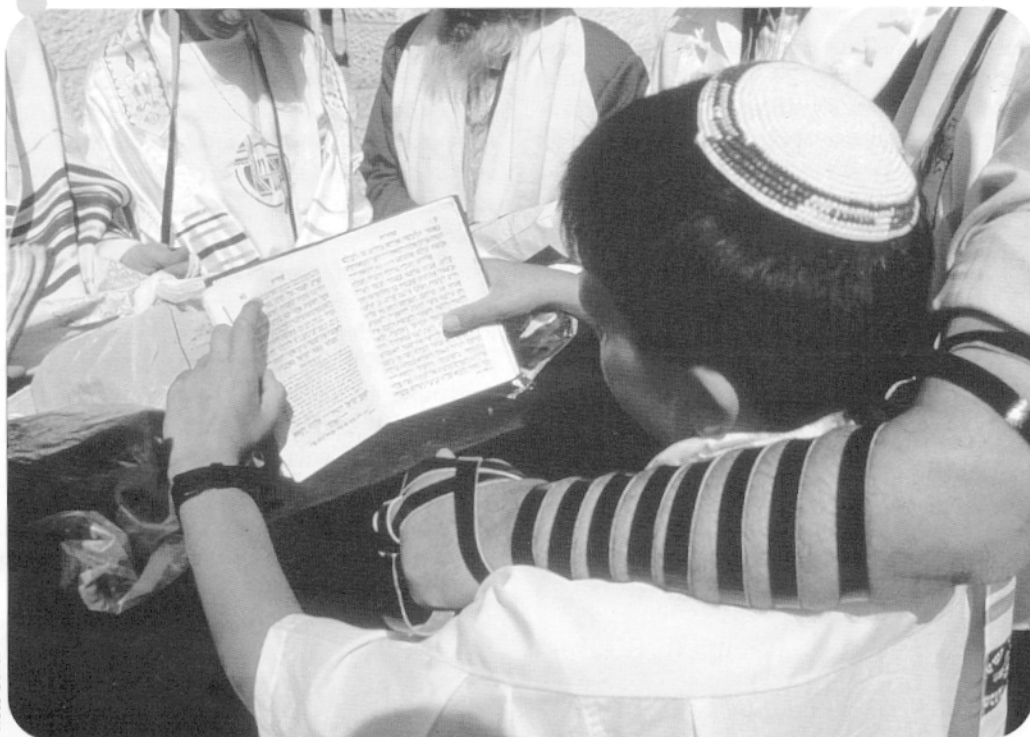
Il y a là les deux faces indissociables de la formule: menace et promesse. Mais aussi son double usage comme avertissement renforçant un commandement (Décalogue) ou comme fondement d'une demande de pardon. Ce

Ce serait abuser de l'écriture de ne retenir qu'un aspect au détriment de l'autre ou d'utiliser une des faces pour nier l'autre: l'avertissement n'est pas sans la promesse, ni la promesse sans l'avertissement.

serait abuser de l'écriture que de ne retenir qu'un aspect au détriment de l'autre ou d'utiliser une des faces pour nier l'autre: l'avertissement n'est pas sans la promesse, ni la promesse sans l'avertissement.

La disproportion entre les 3 ou 4 générations de la sanction (à cette échelle on peut encore compter et suivre une généalogie) et les 1000 générations de la bienveillance et de la grâce

Photo Corel



Une donnée importante de l'Ancien Testament: l'insistance des prophètes sur la responsabilité individuelle.

devrait prévenir une lecture trop strictement comptable de la menace. Certes la sévérité de Dieu peut aller jusque-là, mais comment compter avec un Dieu dont la grâce défie tout calcul humain?

Une autre donnée importante de l'Ancien Testament doit être prise en compte dans l'interprétation et surtout dans l'application de ce passage, c'est l'insistance des prophètes sur la responsabilité individuelle. Les deux principaux prophètes qui ont vécu la chute de Jérusalem et l'exil y ont été particulièrement sensibles. Ils rapportent l'un et l'autre le dicton de cette génération condamnée à payer les fautes accumulées par les ancêtres: «*Les pères ont mangé des raisins verts et les enfants ont eu mal aux dents*» (Jr 31.29 ; Ez 18.2). Dans le message adressé au peuple par les prophètes, l'exil est bien la sanction des infidélités accumulées par les générations précédentes, mais les deux prophètes s'emploient à prévenir une interpréta-

tion fataliste de ce message. Au fatalisme ambiant ils opposent un double démenti.

D'une part, face au malheur collectif maintenant inévitable, chacun reste responsable de son propre sort. Si Sédécias se rend aux Babyloniens, comme Jérémie le lui conseille, il prévient de plus grands malheurs (Jr 38.17-22). L'Éthiopien Ebed-Melek qui a porté secours à Jérémie, parce qu'il a mis sa confiance dans le Seigneur, disposera de sa vie comme butin (Jr 39.15-18).

Devant Dieu, chacun porte la responsabilité de sa propre conduite.

Et surtout, devant Dieu, chacun porte la responsabilité de sa propre conduite. Jérémie l'affirme comme une vision de l'avenir: «*En ces jours-là on ne dira plus: Les pères ont mangé des raisins verts et ce sont les fils qui ont mal aux dents.*

Chacun mourra pour sa propre faute: tout homme qui mange des raisins verts, c'est lui-même qui aura mal aux dents (Jr 31. 29-30). Cette affirmation est d'autant plus significative qu'elle précède de peu une reprise abrégée de la formule du Décalogue: «*Tu fais miséricorde jusqu'à la millième génération, et tu punis l'iniquité des pères dans le sein de leurs enfants après eux*» (Jr 32.18). Quant à Ezéchiel, la responsabilité individuelle est un des thèmes majeurs de son message. Il y revient trois fois et à deux moments décisifs de son ministère: lors de sa vocation (Ez 3. 17-21) et après la chute de Jérusalem lorsque s'ouvre une nouvelle étape de son activité (Ez 33. 1-20). Il n'est pas exagéré de dire que ce thème qui occupe aussi tout le chapitre 18 (v. 1-32), justifie sa mission auprès des exilés.

Les pères en sont avertis, en péchant contre Dieu, ce n'est pas seulement leur propre avenir qu'ils mettent en péril, c'est aussi celui de leur descendance.

Pour relier cette forte affirmation de la responsabilité personnelle à la formule du Décalogue, plusieurs voies s'offrent au lecteur. On pourrait imputer cette différence à la progression de la révélation, les deux grands prophètes de l'exil ayant eu pour mission de mettre en évidence ce thème nouveau de la révélation biblique. La déclaration du Décalogue sur la punition qui frappe les fils jusqu'à trois ou quatre générations serait alors considérée comme dépassée par une perspective nouvelle. Elle serait caractéristique d'une gestion moins collective et plus personnelle de l'économie du salut, une gestion déjà perceptible au moment de l'exil et qui deviendra le trait distinctif de la nouvelle alliance.

On pourrait aussi considérer que l'avertissement du Décalogue et l'appel à la responsabilité individuelle adressé par Ezéchiel constituent deux versants d'une même vérité. Dieu peut aller jusqu'à punir les fautes sur les enfants. Les pères en sont avertis! En péchant contre Dieu, ce n'est pas seulement leur propre avenir

qu'ils mettent en péril, c'est aussi celui de leur descendance. Mais les descendants qui subissent éventuellement les conséquences des péchés de leurs pères – dont ils ne sont en rien responsables – sont délivrés du fatalisme qui les guette: Dieu les appelle à une décision personnelle qui est leur seule et urgente responsabilité.

Que le lecteur fasse son choix après avoir pesé le pour et le contre. Qu'il opte pour l'une ou l'autre des deux solutions proposées, il comprendra qu'il ne saurait être question de demander au fils de confesser la faute de l'un de ses ancêtres. Dans le premier cas, ce serait lire la Bible à l'envers en oubliant vers quelle direction elle pointe: celle de la responsabilité

C'est au nom du peuple dans son ensemble que la prière esdents familiaux éventuels...

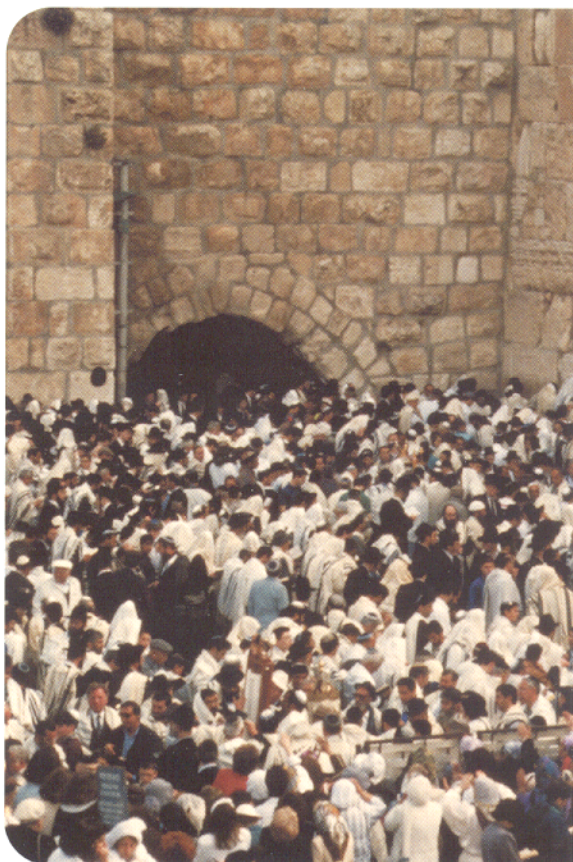


Photo Corel

personnelle. Dans l'autre, cela reviendrait à se tromper de destinataire en adressant au fils l'avertissement destiné au père. Le fils, lui, doit être libéré du poids du passé pour faire face librement à sa propre responsabilité devant Dieu.

L'une des plus sérieuses difficultés pour le lecteur contemporain est de prendre en compte la révélation d'un Dieu qui est aussi un Dieu qui punit.

Une troisième ligne d'interprétation consisterait à restreindre au seul péché d'idolâtrie, dénoncé dans le second commandement, la sanction sur les fils. Toutefois cette interpréta-

tion se heurte d'une part à l'absence de caractérisation de la faute dans la formule (il s'agit de «la faute» sans autre précision), d'autre part à son utilisation par Moïse en Nombre 14 où la faute est le manque de foi et non l'adoration d'idoles. Par ailleurs pareille interprétation se heurte enfin à la mention explicite de la vénération des «idoles de la maison d'Israël» (Ez 18.15) dans les fautes du père qui ne seront pas imputées au fils: «*C'est son père qui a fait ce qui n'est pas bon, c'est lui qui mourra pour sa faute*» (Ez 18.18).

L'exemple des Israélites réunis à l'époque d'Esdras et Néhémie pour confesser «leurs péchés et les fautes de leurs pères» (Né 9.2) montre que l'aspect collectif caractéristique de l'ancienne alliance est bien présent à cette époque. Il met en évidence la solidarité du peuple dans la durée, bien au-delà de quatre générations puisque la prière remonte jusqu'à l'époque d'Abraham et les premiers péchés mentionnés sont les rebellions du désert (Né 9. 18-31). Cet exemple ne peut justifier la pratique enseignée par certains d'une confession des péchés d'occultisme commis par un aïeul. Les pères évoqués dans la prière n'ont pas le sens restreint des ancêtres directs jamais évoqués dans ces prières. C'est au nom du peuple dans son ensemble que la prière est adressée à Dieu. Elle n'a rien à voir avec des antécédents familiaux éventuels d'Esdras ou de Néhémie. La confusion provient de la myopie culturelle qui transpose dans le cadre de la famille occidentale moderne le vocabulaire utilisé ici dans un cadre beaucoup plus large. D'autre part, la confession reste générale et ne se focalise pas sur un péché particulier.

Se vérifie l'importance de recevoir la révélation biblique dans son ensemble et dans le sens qu'indique sa progression vers la nouvelle alliance. Mais peut-être que l'une des plus sérieuses difficultés pour le lecteur contemporain est de prendre en compte la révélation d'un Dieu qui est aussi un Dieu qui punit. De la Genèse à l'Apocalypse cette révélation reste incontournable. Sans elle, la grâce et la miséricorde de Dieu perdent toute consistance.

it adressée à Dieu. Elle n'a rien à voir avec des antécé-

